

# COMITÉ DIRECTEUR

## Réunion du 4 Juillet 2014 à Paris

- Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.  
Mmes Françoise AMIAUD, Anne-Marie ANTOINE, Yolaine COSTES, Françoise EITO, Magali FERRIER, Sophie GABORY, Catherine GISCOU, Nadine GRANOTIER, et Stéphanie PIOGER.  
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Frédéric CHALOUPLY, Pierre COLLOMB, Pierre DEPETRIS, Gilles DUMONT, Frédéric FORTE, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, René KIRSCH, Philippe LEGNAME, Paul MERLIOT, Christian MISSER, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON.
- Invités : MM. Jacques ASTROU (Président LR Languedoc Roussillon), David ATTAR (Président LR Picardie), Jack AYME (Président LR Poitou-Charentes), Roland BLIEKAST (Président Mission OFAJ), Jean-Pierre BRUYERE (Président LR Provence), Michel GILBERT (Président LR Auvergne), Jean-Pierre GOMEZ (Président LR Lyonnais), Daniel HERBLINE (Président LR Basse Normandie), Jean-Jacques KERDONCUFF (Président LR Bretagne), Jannick RIBAUT (Président LR Centre).
- Représentant le Conseil d'Honneur : MM. Jean COMPAGNON et Michel BIZOT.
- Excusés : Mmes, Roselyne BIENVENU, Agnès FAUCHARD Edwige LAWSON-WADE, Nathalie LESDEMA et MM. Patrice ALEXIS, Alain BERAL, Christian LECOMPTE, Georges PANZA et Yannick SUPIOT.
- Assistent : MM. Patrick BEESLEY (DTN), Johann JEANNEAU et Mme Céline REFFET.

Documents annexés	Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
	1	Liste arbitres à aptitude Haut Niveau
	2	Liste des Observateurs Haut Niveau
	3	Projet finalisé Basket Santé
	4	Compositions des Championnats de France Jeunes
	5	Composition des Championnats de France Seniors
	6	Processus de remise des oriflammes
	7	Liste des Arbitres à aptitude Championnat de France
	8	Liste des OTM à aptitude Haut Niveau
	9	Cahier des charges statistiques
	10	Cahier des charges E-marque
	11	Point sur l'avancée des travaux sur la formation des arbitres départementaux
	12	Résultats du concours arbitres Championnat de France
	13	Statistiques de la CFO sur saison écoulée
	14	Document unique des modifications réglementaires
	15	Point Délégation à la Jeunesse
	16	Rapport pour l'évaluation des programmes de fidélisation
	17	Liste des Labels Elites/Espoirs des clubs formateurs
	18	Liste des EFMB validées

### 1. Ouverture par le Président.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite la bienvenue aux membres présents.

### 2. Présidence

#### a. Point général

Jean-Pierre SIUTAT demande aux membres du Comité Directeur de prendre soin de renouveler leur licence dès que possible.

Il communique un point général :

- Les assemblées générales des Ligues et Comités se sont tenues. Les retours faits des travaux sont dans l'ensemble positifs. Des membres du Bureau Fédéral ont participé aux AG des Ligues et de certains Comités, ce qui fut très productif pour capter les tendances du terrain. De nombreux sujets de discussion sont abordés comme la réforme territoriale, le regroupement des régions et l'impact sur nos structures. Ces sujets seront longuement abordés lors des Assises du Basket qui pourraient être organisées les 31 Janvier et 1er Février 2015.
- Regret de nombreux contentieux alors que la saison qui se termine est exceptionnelle
- Des félicitations sont adressées à Tony PARKER et Boris DIAW pour leur titre NBA.
- Candidature de la France pour l'organisation de l'Euro 2015 : soutien de l'Etat sur ce projet.
- International : Le Président a été élu au sein du comité exécutif de la FIBA Europe, et a également déposé sa candidature pour le Bureau de la FIBA.

**b. Participation de la Ligue de Franche Comté aux réunions de Comité Directeur**

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que les Présidents de Ligues sont invités pour représenter leur structure. La Ligue de Franche Comté demande une dérogation pour que son Président soit représenté lors des réunions du Comité Directeur, son emploi du temps professionnel ne lui permettant pas de se libérer.

<b>Accord du Comité Directeur.</b>
------------------------------------

Il est important de continuer à travailler dans l'intérêt général du basket.

**3. Délégation à la Marque.**

**a. Point général**

Jean-Pierre HUNCKLER communique un point général sur la Délégation à la Marque :

- Travaux sur l'organisation en cours des événements FFBB (rencontres des Equipes de France, avec 18 rencontres sur le territoire, Open de France 3X3 à Nîmes, Open LFB octobre).
- Des études sont en cours sur le problème du lieu et de l'organisation des Finales Coupe de France.
- La délégation travaille également sur la candidature de la FFBB à l'organisation de l'Euro 2015 Masculin.
- Différents plans de communication sont en cours sur toutes les rencontres des Equipes de France.
- Poursuite des travaux sur le projet d'externalisation de la boutique FFBB Store. Une nouvelle logistique sera mise en place à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2015.
- FFBB Store sera présent sur toutes les rencontres des Equipes de France, sur le territoire national.
- Il demande aux structures d'être prudent dans les négociations, avec les partenaires locaux, et de ne pas interférer avec les contrats de partenariats FFBB.
- Un nouveau partenaire sera annoncé au mois d'août 2014.
- L'Académie du Basket sera cette année organisée dans le cadre du Tournoi de l'Equipe de France Féminine à Coubertin.

Jean-Pierre SIUTAT exprime le besoin de travailler sur le modèle économique des rencontres préparatoires de nos équipes de France jeunes.

**4. Trésorerie.**

**a. Point général**

Jean-Pierre HUNCKLER informe que toutes les réunions sont calées, durant l'été, pour la clôture des comptes de la saison 2013/2014.

**b. Budget prévisionnel**

Il fait une présentation du budget prévisionnel, équilibré, qui se porte à 26 701 000 €, soit une augmentation de 2,16%. Ce budget sera soumis à l'Assemblée Générale de la FFBB pour adoption.

<b>Accord du Comité Directeur</b>
-----------------------------------

Il tient à remercier tous les services pour l'investissement et le travail accompli.

**c. Demande de cautionnement des Comités 95 et 83**

Jean-Pierre HUNCKLER précise que le Comité du Var n'a toujours pas envoyé son dossier de demande.

Le Comité du Val d'Oise sollicite la FFBB, pour un cautionnement dans le cadre de son acquisition immobilière.

**Accord du Comité Directeur.**

Jean-Pierre. SIUTAT exprime la nécessité d'une réflexion sur l'engagement des comités sur ce genre de demande, compte tenu du projet de réforme territoriale en cours. Il faudra se montrer très prudent à l'avenir. Le regroupement des Comités et Liges sur un même site pourrait être économiquement intéressant.

**5. Secrétariat Général.**

**a. Point général**

Thierry BALESTRIERE informe que la version 8 du Calendrier Administratif Général a été distribuée. Le Comité Directeur qui se tient habituellement durant le week-end des Coupes de France sera vraisemblablement décalé. Il rappelle l'existence du fichier de pilotage, qu'il actualise régulièrement avec Patrick BEESLEY. Il est demandé à chaque membre du Comité Directeur de veiller à l'amortissement des actions le concernant.

**b. Validation des commissions / missions – processus.**

Jean-Pierre SIUTAT informe qu'il est nécessaire de sécuriser la composition de nos commissions. Les Présidents des Commissions ont été consultés, mais tous les retours ne sont pas encore parvenus. Dès que l'ensemble des listes seront vérifiées par le service juridique, le Comité Directeur sera consulté à distance pour valider la totalité des compositions des Commissions et Missions Fédérales.

Jean-Yves GUINCESTRE demande que la composition de la COMED soit comparée et ajustée en fonction des directives du Ministère des Sports.

Jean-Pierre SIUTAT rappelle qu'en début de mandat, la présidence de la Commission avait été provisoirement confiée à Jean-Marc JEHANNO. Il propose donc d'effectuer une transition et de confier la Présidence de la Commission Sportive à Alain SALMON.

**c. Situation du Comité de l'Oise**

Thierry BALESTRIERE rappelle que Christian AUGER représentait la FFBB lors de l'Assemblée Générale du Comité de l'Oise. Il rappelle ce qui avait été décidé lors du Comité Directeur des 9 et 10 Mai 2014. Lors de l'AG du Comité, qui s'est déroulée le 7 juin dernier, le vote de défiance a été acté et Christian AUGER a donc légitimement expliqué que la démission collective allait être demandée par la FFBB. Un courrier a été adressé au Président et au Comité Directeur du Comité de l'Oise demandant :

- démission collective de chacun des membres du CD au plus tard : 3 juillet minuit.
- date d'effet de la démission collective : 6 septembre 2014

Cette demande n'a pas été suivie d'effet.

**Pour ces raisons, le Comité Directeur se voit contraint de retirer la délégation au Comité Départemental de l'Oise et de le mettre sous tutelle, en attendant l'organisation de nouvelles élections lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire.**

**6. Direction Générale / Direction Technique(P. BEESLEY) – (15h30 / 15h45)**

**a. Direction Technique Nationale**

Patrick BEESLEY communique un point sur la DTBN :

- Félicitations aux deux joueurs draftés la semaine dernière : Damien INGLIS et Louis LABEYRIE.
- Equipes de France :
  - 2 équipes sont actuellement en course dans leur compétition respective : les U20F et les U17F.

- Equipe A' masculine poursuit sa tournée en Chine, l'attitude du groupe est irréprochable, il faut le souligner.
- les U20 M débutent leur compétition en Crête la semaine prochaine.

**b. Ressources humaines.**

Patrick BEESLEY communique un point sur la Direction Générale :

La Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) 2014 est toujours en cours, sur les sujets concernant :

- Temps de travail (des négociations sont en cours)
- Salaires
- l'accord sur l'égalité professionnelle a été signé la semaine dernière.

Il fait le point sur les nouveaux arrivants et les mouvements internes de la FFBB :

Les évolutions au sein des salariés FFBB :

- Dominique PROVILLE occupera le poste de Chargé de mission au sein du Pôle Territoires.
- Charlotte DOREAU occupera le poste de Responsable du Service Pratiques Sportives au sein du Pôle Territoires.

Les nouveaux stagiaires :

- Maxime PARADIS sera présent 3 mois au Service Communication, pour un stage dans le cadre de son cursus à l'Ecole Supérieure du Commerce Extérieur.
- Nesrine BOUSSAID sera présente 2 mois au Service Juridique pour un stage dans le cadre de son Master en droit des affaires à l'Université de Marseille.
- Julie BURGUET sera stagiaire durant 4 mois à la Ligue Féminine de Basket

Jean-Pierre SIUTAT tient à adresser ses félicitations aux services de la FFBB, pour le travail accompli au cours de la saison.

## **7. Délégation au Haut Niveau.**

**a. Point général.**

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que la fin de saison est compliquée pour certains clubs de Haut Niveau. Quelques recours sont toujours en cours, la composition des championnats n'est de fait pas totalement finalisée. Il fait le point :

- Suite au repêchage de Nantes en LFB, le club est donc proposé pour participer à l'Eurocup Women
- Le club de Lyon passera en conciliation semaine prochaine, au CNOSF.
- Le club de Perpignan a déposé deux dossiers d'appel.

Philippe LEGNAME communique un point général sur la Délégation Haut Niveau :

- Bourges termine premier de la saison régulière de LFB, est le vainqueur de la Coupe de France Joe Jaunay et termine 4<sup>ème</sup> de l'Euroleague Women.
- Lattes Montpellier Agglomération Basket est sacré Champion de France
- Lyon BF remporte le Challenge Round
- L'équipe Espoirs de Lyon BF remporte le titre de Champion de France Espoirs 2014

Il procède au tirage au sort de l'Open LFB :

- Match des champions déjà déterminé : Montpellier - Bourges
- 14<sup>ème</sup> club – Mondeville
- Flamme Carolo – Toulouse
- Calais – Nantes
- Saint Amand – Tarbes
- Arras – Angers
- Villeneuve d'Ascq – Basket Landes

**b. Haut Niveau des Officiels.**

Jean-Pierre SIUTAT rappelle que des principes ont été mis en place pour l'évaluation des arbitres, le Comité directeur validant les listes globales des officiels à aptitude Haut Niveau (ex. arbitres, commissaires). La FFBB doit être en capacité de justifier ses décisions

i. Validation liste arbitres à aptitude Haut Niveau.

Paul MERLIOT présente la liste des arbitres à aptitude Haut Niveau. Cette proposition, collégalement prise par tous les membres du HNO, est réalisée dans le total respect des critères établis et la commande politique (Annexe 1). Il est demandé au HNO de mettre en œuvre un accompagnement auprès de chaque arbitre qui le souhaite pour une meilleure compréhension de leur situation et pour une démarche de progression.

**Accord du Comité Directeur.**

ii. Validation liste commissaires FFBB-LNB

Jean-Pierre SIUTAT informe qu'une nouvelle proposition de liste sera adressée par mail aux membres du Comité Directeur pour validation. Il faut en effet retravailler la liste actuelle et prendre en considération la notion géographique d'intervention.

iii. Validation liste observateurs HN

Paul MERLIOT expose la liste des Observateurs Haut Niveau (Annexe 2).

**Accord du Comité Directeur.**

c. LFB – LF2

i. Composition des divisions – Etude des scénarii.

Philippe LEGNAME explique que la composition des différentes divisions sera faite en fonction des différents contentieux en cours, mais qu'à l'heure actuelle, rien n'est encore finalisé.

**8. Délégation à la Formation et aux Pratiques Sportives.**

a. Basket Santé : projet finalisé.

Yannick OLIVIER expose le projet finalisé Basket Santé (Annexe 3).

Jean-Pierre SIUTAT souhaite que ce dossier soit étudié au niveau territorial et que la FFBB se fixe un objectif de 100 clubs opérateurs de basket santé d'ici fin 2016

b. Commission Sportive.

i. Championnats de France Jeunes

1. Validation candidatures championnats de France Jeunes

Jean-Pierre SIUTAT précise : Concernant les U15 : des remerciements sont adressés aux Ligues qui ont fait le travail (90% des « pôlistes » joueront en U15 Elite). Ce dossier est un dossier fédéral où les clubs fédéraux (y compris du secteur professionnel) ont toute légitimité. Pour le dossier suivant des U17 (ou U18), l'appropriation par les clubs professionnels est incontournable. Quelques dossiers sensibles :

- Aquitaine : Une réunion est envisagée en début de saison avec le président fédéral, le DTN, la ligue et les comités concernés afin d'envisager un projet territorial.
- Pays de la Loire : deux clubs à Angers – il a été exigé que les deux clubs déposent une CTC avant fin juillet qui sera opérationnelle pour la saison 2015-2016

Deux dossiers à traiter :

- Haute Normandie : complément d'information à prendre auprès de la Ligue
- Auvergne : demande refusée de dérogation pour 7 joueurs « pôlistes »

Jean-Marc JEHANNO expose les différentes listes des Championnats de France Jeunes (Annexe 4) et précise que les Wild-cards seront décidées lors de l'audioconférence du Bureau Fédéral du 10 juillet 2014.

**Accord du Comité Directeur.**

ii. Championnats de France Seniors

1. Composition des divisions.

Jean-Marc JEHANNO expose les projets (Annexe 5) et précise que les recours faits par certains clubs empêchent de compléter les divisions, pour le moment.

**Accord du Comité Directeur.**

iii. Processus de remise des oriflammes.

Jean-Marc JEHANNO propose le nouveau processus de remise des Oriflammes (Annexe 6). Cette nouvelle organisation est motivée, entre autre, par le nouveau positionnement calendaire de l'assemblée générale FFBB.

**Accord du Comité Directeur.**

a. Commission des Officiels.

iv. Validation de la liste d'Arbitres à aptitude Championnat de France

Frédéric CHALOUPY expose la liste des arbitres à aptitude Championnat de France. (Annexe 7).

**Validation du Comité Directeur**

v. Validation de la liste d'OTM à aptitude HN

Frédéric CHALOUPY expose la liste des OTM à aptitude Haut Niveau (Annexe 8)

**Validation du Comité Directeur.**

vi. Cahier des charges statistiques

Frédéric CHALOUPY expose le projet de cahier des charges (annexe 9).

**Validation du Comité Directeur**

vii. Cahier des charges E-marque.

Frédéric CHALOUPY expose le projet de cahier des charges E-marque (annexe 10).

**Validation du Comité Directeur**

viii. Avancées des travaux de la formation d'arbitres départementaux et formation E-Learning OTM.

Johann JEANNEAU communique un point sur l'avancée des travaux sur la formation des arbitres départementaux (Annexe 11). Cette formation sera mise en place en Septembre 2014.

ix. Résultat du concours arbitre Championnat de France

Frédéric CHALOUPY présente la note listant les candidats reçus au concours d'arbitre de championnat de France. Chaque candidat a été informé individuellement de son résultat (Annexe 12).

Le retour des Ligues est intéressant sur ce premier concours :

- 232 arbitres en formation
- 151 inscrits pour les épreuves
- 114 ont réussi le concours.
- Retours favorables du temps de formation à distance.

x. Statistiques de la CFO sur saison écoulée.

Frédéric CHALOUPY communique un point sur la Commission Fédérale des Officiels (Annexe 13).

## **9. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles.**

### **a. Transfert des droits sportifs St Brieuc**

Stéphanie PIOGER explique que le dossier est en cours de constitution, mais que le Bureau Fédéral a d'ores et déjà donné un accord de principe à la Commission Juridique, quand la liquidation du club aura été prononcée.

#### **Validation du Comité Directeur.**

### **b. Modifications réglementaires.**

Stéphanie PIOGER expose les dernières modifications réglementaires à valider (Annexe 14) :

1. Règlement Sportif Particulier NM1
  - Rédaction des principes adoptés par le Bureau Fédéral du 22/05
2. Trophée Coupe de France
  - Rédaction des principes adoptés par le Bureau Fédéral du 22/05
3. Coupe J JAUNAY
  - Rédaction des principes adoptés par le Comité Directeur des 09 et 10/05
4. Règlements Sportifs Particuliers NM3/NF3
  - Intégration des dispositions relatives aux CTC dans les Règlements Sportifs Particuliers NM3/NF3
5. Championnat U20
  - Précisions sur le nombre de licences AS et licences AS U20
6. CFO: Note QCM
  - Modification de la note minimale au QCM pour les officiels à aptitude Championnat de France

#### **Accord du Comité Directeur.**

### **i. Cas particulier de brûlage dans inter-équipes provenant d'une ex-Union**

Jean-Pierre SIUTAT expose les dispositions proposées par le Bureau Fédéral, concernant les unions qui sont passées en CTC (environ 12 cas), il reste à traiter la question de la liste des brûlés :

- Bourg : proposition de 4 joueuses brûlées en NF3, si d'autres opèrent dans l'équipe, elles seront brûlées, à concurrence de 7.
- Clermont : proposition de 5 joueurs brûlés en RM2, si d'autres opèrent dans l'équipe, ils seront brûlés, à concurrence de 7.
- Dérogation très exceptionnelle et valable uniquement pour la saison 2014-2015

#### **Accord du Comité Directeur.**

### **ii. Désignation chargés d'instruction**

Stéphanie PIOGER expose les propositions de chargés d'instruction :

Commission Fédérale de Discipline :

- Céline GERARD
- Laure JARDRI
- Amélie MOINE

Commission Fédérale Disciplinaire du dopage :

- Laure JARDRI
- Amélie MOINE

#### **Accord du Comité Directeur.**

## **10. Délégation à la Jeunesse**

### **a. Point général**

Cathy GISCOU communique un point général sur la Délégation à la Jeunesse (Annexe 15).

### **b. Statistiques / cartographie des licenciés – Programme de fidélisation.**

Cathy GISCOU présente le rapport pour l'évaluation des programmes de fidélisation (Annexe 16).

**c.** Liste des labels Elites / Espoirs.

Cathy GISCOU expose la liste des Labels Elites/Espoirs des clubs formateurs (Annexe 17).

**d.** EFMB

Nadine GRANOTIER communique la liste des Ecole Française de Mini Basket à valider (Annexe 18).

<b>Accord du Comité Directeur.</b>
------------------------------------

**11. Questions diverses.**

Yolaine COSTES informe que la Commission Disciplinaire du Dopage a traité un dossier cette saison.

Patrick BEESLEY communique les résultats obtenus au Baccalauréat par les pensionnaires de l'INSEP et informe que tous ont brillamment obtenu leur diplôme, sauf un qui doit passer son rattrapage.

Sophie GABORY informe que le 2<sup>ème</sup> prix de la rue de Trévise sera remis le 20 septembre 2014, à l'occasion de la Journée du Patrimoine.

Anne-Marie-ANTOINE : le Challenge de la licenciée fait apparaître une augmentation de 823 licences féminines.

Gérald NIVELON adresse ses remerciements à Jean-Claude BOIS qui a représenté la FFBB lors de la réunion de l'Union nationale des clubs de supporters en lien avec la commission démarche citoyenne, dans le cadre de la lutte contre les incivilités.

Pierre COLLOMB fait un premier bilan de l'activité de la Chambre d'Appel pour la saison qui s'achève. Avec 110 dossiers traités, soit plus de 30% d'augmentation, un nouveau record a été établi. Les décisions ont donné lieu à 13 saisies de la conférence des conciliateurs ; les propositions formulées par ceux-ci ont en quasi-totalité consisté à demander aux requérants de s'en tenir à la décision de la Chambre d'Appel, ce qui démontre la qualité des décisions prises. Toutefois l'année a été particulièrement gâchée par le contentieux consécutif au match de Pro A Chalon-Cholet qui dure depuis fin décembre et n'est pas terminé. A ce sujet, le Président de la Chambre d'Appel tient à faire un point et informer les membres du Comité Directeur de la réalité des faits que le club de Chalon, par voie de presse et de réseaux sociaux, a déformés de façon éhontée. Il rappelle que, dans un premier temps, la Chambre d'Appel avait confirmé la décision de la CFO de faire rejouer le match en raison d'une erreur d'arbitrage, Ce match a été effectivement rejoué et gagné par Cholet. L'E.S. Chalon a alors obtenu l'annulation de cette décision par le Tribunal Administratif de Dijon en jouant sur une erreur administrative. S'agissant d'une pure question de forme la Chambre d'Appel a alors repris la même décision comme la règle juridique le lui permet. Le club de Chalon s'est alors déchainé dans des commentaires invraisemblables, éthiquement ignominieux et juridiquement grotesques. Saisi de cette nouvelle décision consacrant la validité du match rejoué le conciliateur vient, cette semaine, de faire connaître son analyse sur les cinq moyens soulevés par Chalon. Sur tous les points le conciliateur approuve la décision de la Chambre d'Appel, qu'il s'agisse de son droit à statuer après annulation, de son impartialité, de la régularité du dépôt de la réclamation ou de la réalité de l'erreur d'arbitrage. Au delà du fond, cette proposition est également remarquable par la personnalité de son auteur. Le conciliateur qui a traité cette affaire est Maître des Requêtes au Conseil d'État ; c'est donc un magistrat d'une extrême compétence et d'une haute autorité en matière de droit administratif. Cette proposition constitue une grande satisfaction morale pour les membres de la Chambre d'Appel qui ont subi pendant des mois les agressions verbales de l'ES Chalon. Il convenait que cela soit su afin que chacun puisse vérifier l'absence totale de crédit des propos outrageants et déraisonnables de ce club « professionnel ».

ROLAND BLIEKAST communique un point sur l'OFAJ :

- Les rencontres masculines (U16) ont eu lieu du 14 au 21 Juin 2014 à Mulhouse
- Les rencontres féminines (U15) ont eu lieu à Chemnitz (Allemagne) du 15 au 22 Juin 2014, dans des conditions peu recommandables.

Prochaine réunion du Comité Directeur Le Dimanche 12 Octobre 2014 à Saint Denis - La Réunion.